

Petit guide sur l'aménagement et la gestion d'un étang

Un étang (lac) artificiel, c'est...

Une **étendue d'eau peu profonde** résultant de l'imperméabilité du sol et d'aménagements humains, tels :

- l'établissement d'une digue sur un cours d'eau;
- le creusage d'un endroit naturellement humide et alimenté par les eaux de pluie, de source ou de ruissellement;
- le creusage jusqu'en dessous de la nappe phréatique.

Municipalité d'Austin, règlement de zonage no 16-430, article 13

État de santé d'un étang

Signes d'un étang en **bonne santé**

- Eau claire et bien oxygénée
- Peu de matières organiques
- Écosystème équilibré de plantes, poissons, reptiles, amphibiens, insectes et micro-organismes



Signes d'un étang en **mauvaise santé**

- Fond de vase
- Eau brouillée, faible en oxygène
- Prolifération d'algues, de cyanobactéries
- Peu d'espèces d'animaux (disparition d'espèces)



Le saviez-vous?

Il est **interdit** d'introduire dans un étang des espèces exotiques envahissantes animales (ex. : poissons rouges) ou végétales (ex. : plantes aquatiques).

Une fois introduites, ces espèces peuvent se propager hors de l'étang et alors perturber les écosystèmes et devenir des nuisances qui sont pratiquement impossibles à éliminer.

Photo : Carassius auratus © U.S. Geological Survey Archive, U.S. Geological Survey, Bugwood.org



« Petit » poisson rouge⁴

Petit guide sur l'aménagement et la gestion d'un étang

Pour un étang en santé

AMÉNAGEMENT

- Aménagez des **pent**es douces afin de favoriser le déplacement des amphibiens pour la reproduction.
- Utilisez un système d'aération de fond :
 - pour conserver une eau de qualité;
 - pour prévenir la stagnation de l'eau, ce qui favorise le développement des larves de moustiques;
 - pour empêcher l'accumulation de boues;
 - pour limiter la croissance des algues et végétaux indésirables;
 - pour favoriser la diversité faunique;
 - pour prévenir les odeurs.
- Avant de remplir l'étang, **retirez toute la végétation** pour éviter qu'elle se décompose dans l'eau et donne lieu à la formation de mercure organique, toxique pour la faune et la santé humaine.
- Aménagez des **habitats diversifiés**, comme dans la nature, pour accueillir une faune variée, augmenter la valeur écologique de l'étang et attirer les abeilles, papillons et autres pollinisateurs.
- Aménagez une **bande riveraine végétalisée** sur au moins 5 m (10 à 15 m : génial!) pour stabiliser les berges, filtrer les polluants, freiner les sédiments et protéger les habitats aquatiques.

Idéalement, la végétation devrait contenir des espèces indigènes* des trois strates :

Herbacés - iris versicolores, verges d'or, rudbeckies, fougères, etc.



Arbustes -

myrique baumier, aronie noire, cornouiller, saule arbustif, rosier, vigne, etc.



Arbres - érable, bouleau, peuplier, chêne, saule, etc.

* Se dit d'un organisme ou d'une espèce qui est naturellement originaire d'un environnement ou d'une région

Crédit photos :

Marc Bélanger, https://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Iris_versicolore_L.jpg

Répertoire Québec nature : http://www.repertoirequebecnature.com/vasculaires/Myrica_gale.html

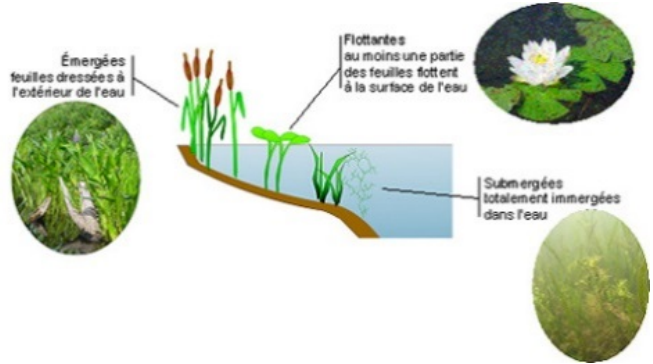
Jardisart : <https://www.jardisart.be/pepiniere/arbres-pleureurs-17/saule-pleureur-356>.

Petit guide sur l'aménagement et la gestion d'un étang

Pour un étang en santé

ENTRETIEN

- Gardez les bandes riveraines **bien végétalisées**.
- Maintenez une **communauté mixte** de plantes aquatiques submergées, flottantes et émergentes. Cela a pour effet de
 - refroidir la température de l'eau;
 - augmenter la concentration d'oxygène;
 - éviter la prolifération d'algues;
 - procurer un abri à la faune aquatique.



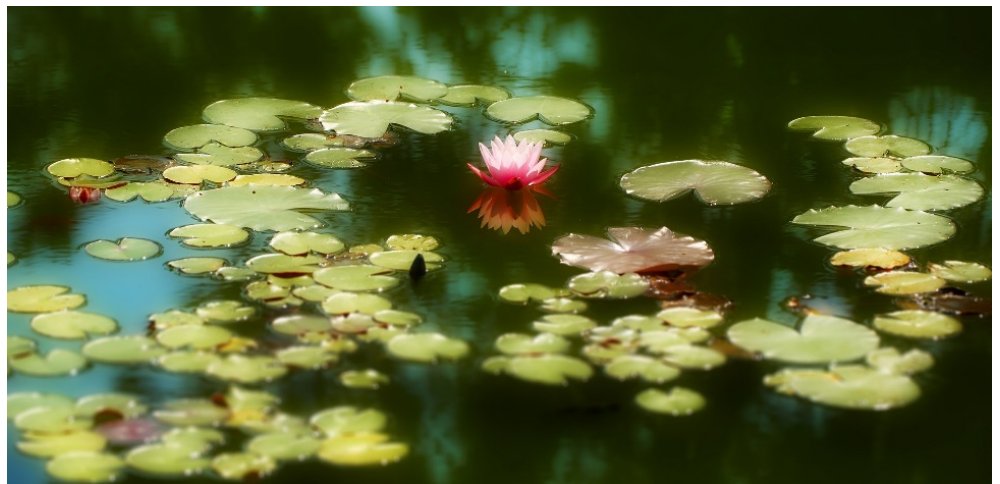
Crédit image : RAPPEL :

<https://www.rappel.qc.ca/publications/informations-techniques/lac/plantes-aquatiques.html>

- **Évitez** d'utiliser des engrais et
• fertilisants à proximité de l'étang. C'est un moyen sûr de
• limiter l'apport de nutriments qui favorisent la croissance d'algues et autres plantes indésirables;
• freiner le vieillissement prématuré de l'étang.
- Ajoutez des **bactéries naturelles** nitrifiantes tous les mois afin de réduire les sédiments organiques et de limiter la prolifération d'algues.
- **En dernier recours**, vous pouvez assécher votre étang (à moins qu'il ne soit connecté à un cours d'eau) et retirer les boues de sédimentation qui contribuent à la croissance des algues.



Si des poissons ou des amphibiens vivent dans votre étang, assurez-vous de laisser une quantité d'eau suffisante à leur survie.



Photos : Pixabay

Petit guide sur l'aménagement et la gestion d'un étang

Ce que dit la réglementation... en matière d'aménagement

Pour aménager un étang ou un lac artificiel, vous devez obtenir un **permis** auprès du Service de l'environnement.

Le lac ou l'étang artificiel doit :

- être construit à l'**extérieur** de la rive et de la zone inondable d'un cours d'eau, lac ou milieu humide naturel (en aucun cas il n'est permis d'utiliser un cours d'eau existant);
 - être **distant d'au moins 15 m** (50 pi) de l'emprise de rue et des limites de terrain **et d'au moins 30 m** d'un lac, cours d'eau ou milieu humide;
 - avoir une **profondeur minimale** de 2 m (6,5 pi);
 - avoir des pentes de talus inférieures à 30°. Les talus doivent être gazonnés ou stabilisés immédiatement après les travaux. La rive doit être restabilisée par un couvert végétal;
 - être muni d'un **appareil de vidange** (évacuateur de fond ou de surface, vanne, pertuis à poutrelles, déversoir, etc.) permettant le contrôle du niveau de l'eau;
 - être pourvu de **barrières à poissons** installées aux endroits appropriés pour empêcher les poissons de sortir.
-

en matière d'entretien

Si l'étang ou lac artificiel nécessite la construction d'une digue ou d'un barrage destiné à créer un nouveau réservoir d'une superficie totale excédant **50 000 m² (540 000 pi²)** :

- le projet est assujéti à la procédure d'examen et d'évaluation des impacts sur l'environnement (Q.-2,r.9);
 - le barrage doit respecter les exigences prévues à la *Loi sur la sécurité des barrages* et à la *Loi sur le régime des eaux*.
 - En tout temps, même en temps de crue, la revanche (la distance entre la ligne d'eau et le sommet de la crête de l'ouvrage) doit être d'au moins 60 cm (2 pi).
 - Le substrat prélevé au fond du lac artificiel lors du nettoyage doit être déposé à une distance d'au moins 15 m (50 pi) de tout lac, cours d'eau ou milieu humide;
 - Il ne doit pas y avoir d'activités susceptibles de contaminer l'eau du lac, telle que le rejet, le stockage ou le lagunage de déchets, afin de prévenir toute détérioration éventuelle des eaux souterraines.
-

AU FINAL...

Avant d'aménager un étang, poussez votre réflexion jusqu'au bout :

- Aurez-vous le **temps et l'énergie** pour entretenir votre étang adéquatement?
- Les **investissements** en valent-ils la peine?
- Risquez-vous de vous en **lasser** et de le **négliger**?
- Allez-vous réellement **profiter** de ses bienfaits?

Autant de questions à vous poser afin d'être certain du désir et de la nécessité réels d'avoir un tel aménagement sur votre terrain.